



Avis Public

Rôles de Perception des Taxes Personnelles, d'Affaires et de l'Eau.

AVIS est par les présentes donné que les évaluateurs de la Ville de Montréal ont complété le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et de l'eau pour tous les quartiers de la Ville, et qu'ils l'ont déposé en leur bureau, à l'Hôtel de Ville, où il pourra être vu et examiné par toutes personnes intéressées jusqu'au 10^e jour du mois d'août prochain (1908).

Que lesdits évaluateurs s'assembleront en leur bureau, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., pour reviser ledit rôle et qu'ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription audit rôle savoir :

Les quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-André, et Saint-Laurent, Lundi, le 13^eme jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Gabriel et Hochelaga, mardi le 14^eme jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Est, Centre, Ouest et Saint-Henri, mercredi le 15^eme jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Saint-Jacques, LaFontaine et Saint-Louis, jeudi le 16^eme jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, Sainte Anne, Saint-Denis et Mont-Royal, vendredi, le 17^eme jour du mois d'août prochain (1908).

J. HAMILTON FERNS,
Président.

A. LANGEVIN,
Vice Président.

WILLIAM EUARD,

WM.-G. OWENS,

R. FITZ-GIBBON,

GEO. BEAUSOLEIL,

D. P. PERRIN,

J. H. PRENOVEAU,
Evaluateur.

BUREAU DES EVALUATEURS,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, le 27 juillet 1908.



Public Notice

Personal, Business and Water Taxes—Tax Roll.

NOTICE is hereby given that the assessors for the City of Montreal have completed the Roll of Personal, Business and Water Taxes for all the Wards of the City, and that the same is deposited at their office, at the City Hall, where it may be seen and examined by any person interested, until the 10th day of August next (1908).

That the said Assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 5 o'clock p.m., to revise said roll, and to hear and examine all complaints that may be brought before them, respecting any entry in such roll, viz :

Ste. Cunégonde, St. Joseph, St. George, St. Andrew and St. Lawrence wards, Monday, the 13th day of August next (1908).

St. Mary, Papineau, St. Gabriel and Hochelaga wards, Tuesday, the 14th day of August next (1908).

East, Centre, West and St. Henry wards, Wednesday, the 15th day of August next (1908).

St. James, LaFontaine and St. Louis wards, Thursday, the 16th day of August next (1908).

St. Jean Baptiste, Duvernay, St. Ann's, St. Denis and Mount Royal wards, Friday, the 17th day of August next (1908).

J. HAMILTON FERNS,
President.

A. LANGEVIN,
Vice-President.

WILLIAM EUARD,

WM G. OWENS,

R. FITZ GIBBON,

GEO. BEAUSOLEIL,

D. P. PERRIN,

J. HORACE PRENOVEAU,
Assessors.

ASSESSORS OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 27th July, 1908.



AVIS BAIN PUBLIC.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la conscription "Soumission pour un bain public" pour la construction d'un bain public dans le quartier Duvernay, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à midi le 30 Juillet, 1908.

On pourra examiner les plans et devis au bureau de MM. Asselin et Perron, architectes, No. 17 Côte de la Place d'Armes.

Un chèque accepté au montant de 15 pour cent du prix demandé dans chaque soumission, devra être déposé entre les mains du Trésorier de la cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui suivra leur réception.

On ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 21 juillet 1908.



NOTICE PUBLIC BATH.

Sealed tenders, addressed to the undersigned and endorsed "Tender for a public bath" for the building of a public bath in Duvernay ward, will be received in the office of the City Clerk up to noon 30th July 1908.

The plans and specifications may be seen at the office of the architects, Messrs. Asselin & Perron, No. 17, Place d'Armes Hill.

A deposit of 15 per cent of the price asked for, in the form of an accepted cheque must be made with the City Treasurer.

The tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Hygiene and Statistics Committee following the reception of the said tenders.

The lowest or any tender will not be necessarily be accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

OFFICE OF THE CITY CLERK,
CITY HALL,
Montreal, 21th July, 1908.